

Une institution des Nations Unies - l'Organisation de l'aviation civile internationale - procède effectivement maintenant à une enquête impartiale pour déterminer d'urgence les circonstances de l'incident. Elle passe également en revue les moyens qui pourraient permettre d'empêcher que se reproduise pareille tragédie. Les Canadiens s'attendent des autorités soviétiques qu'elles collaborent pleinement avec l'OACI.

L'inefficacité du Conseil dans cette affaire souligne à nouveau la nécessité de chercher des mécanismes qui permettent aux membres du Conseil de faire montre d'une souplesse et d'une créativité plus grandes dans leur examen des différends.

J'espère que les membres du Conseil pourront s'entendre sur les mesures concrètes suivantes:

- Premièrement, le Secrétaire général devrait être encouragé à utiliser davantage les pouvoirs qui lui sont confiés en vertu de l'Article 99 pour attirer l'attention du Conseil sur les situations de crise réelles ou potentielles. Pour ce faire, il faudrait lui donner de plus grands pouvoirs d'enquête.

- Deuxièmement, le Conseil devrait se réunir de façon informelle pour parer aux crises possibles, en examinant les différends naissants lors de séances à huis clos avec le Secrétaire général.

- Troisièmement, le Secrétaire général doit se voir doté de ressources humaines et matérielles additionnelles de façon à ce qu'il puisse utiliser plus efficacement ses "bons offices" et faciliter ainsi le règlement des différends.

Il ne s'agit pas là de mesures révolutionnaires. Elles peuvent être prises sur la base du mandat existant et en réaffectant les ressources. Elles seraient par ailleurs utiles et concrètes.

Ces mesures, Monsieur le Président, faciliteraient, au regard de problèmes spécifiques, la réalisation de progrès tangibles dont nous avons si grandement besoin. Le Secrétaire général a assumé ses responsabilités de façon exemplaire. Mais il n'a pas de pouvoirs surnaturels, ni hélas de pouvoirs supranationaux. Nous, gouvernements membres, devons également assumer nos responsabilités.